

L'actualité

de Lumigny - Nesles - Ormeaux

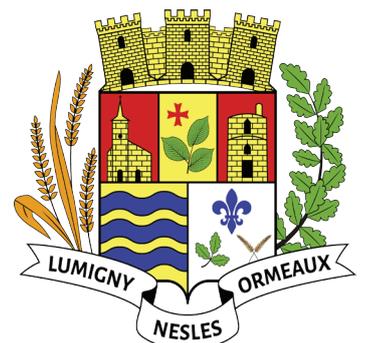


LNO 360°

ÉVÈNEMENT : Les 20 ans de l'école maternelle

DOSSIER : Culture & agriculture

FOCUS : Restauration de l'église de Nesles



Infos mairie

L'EDITO DU MAIRE

Chers concitoyens,



Nous avons le plaisir de vous présenter le nouveau numéro des Actualités de Lumigny-Nesles-Ormeaux, contenant les dernières avancées de l'action municipale.

Les premières études préalables à la restauration de l'église Notre-Dame de l'Assomption de Nesles-la-Gilberde ont permis la rédaction d'une partie de son histoire, tandis qu'une rencontre avec les agriculteurs locaux vous permettra d'en savoir un peu plus sur leurs activités et leurs contraintes.

Nous vous invitons à lire les minutes du procès d'une personnalité toute particulière en fin de ce numéro.

Nous entrons également dans une période propice aux manifestations et rassemblements : à commencer par notre braderie de jouets et de vêtements le 25 novembre à Nesles, la sortie consacrée à nos anciens à Provins le 9 décembre et notre fameux marché de Noël qui se déroulera le 16 décembre cette année, à Lumigny.

Ce sera l'occasion de nous retrouver et de partager un agréable moment en famille ou entre amis.

Vous trouverez en encart du bulletin notre invitation à la cérémonie des Vœux du Maire le 12 janvier 2024.

Nos équipes, que ce soit les élus municipaux ou les agents communaux, restent à votre disposition pour répondre à vos demandes et interrogations, donc n'hésitez pas à nous contacter, que ce soit en mairie ou sur notre page Facebook.

Nous vous souhaitons de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le Maire,

Pascale LEVAILLANT

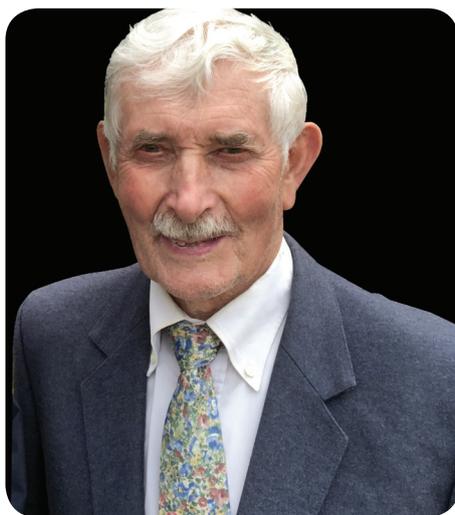
DÉCÈS DE L'ANCIEN MAIRE Monsieur Jacques BAUDOIN

Monsieur Jacques Baudoin, fût Maire du village de 1977 à 1989, après avoir été conseiller municipal.

Il est décédé le 30 août dernier à l'âge de 88 ans.

Apprécié des administrés, comme de ses collègues agriculteurs, il exploitait la très belle ferme de Cerqueux sur le village de Nesles.

En remerciement de son implication dans la vie du village et de celle des anciens maires délégués, une plaque commémorative sera posée à la mairie de Nesles le 9 mars 2024.



INTERNET À L'ECOLE D'ORMEAUX



Les services techniques, pilotés par l'adjoint au maire de Nesles Nicolas Boucaud, ont procédé au raccordement de la fibre à la mairie annexe d'Ormeaux. Ainsi la classe de Mme Dupuy et les associations pourront bénéficier d'une connexion haut débit !

POSE DE COLUMBARIUMS



Nous avons investi cette année dans la pose de columbariums, un pour chaque cimetière.

Nous invitons toutes les personnes qui souhaiteraient disposer d'un emplacement à se rapprocher de la mairie.

NUMÉROS ENLEVÉS DANS LES CIMETIÈRES...

Certains d'entre vous ont pu remarquer l'apparition de plaques numérotées sur les tombes ainsi que des numéros plantés à côté de chaque regroupement de concessions dans les cimetières de nos trois villages.

Cette opération de catalogage a pour but de pouvoir recenser tous les emplacements et d'identifier chaque sépulture.

Cette opération a également pour but de permettre à chacun de retrouver plus facilement les sépultures de leur famille.

Ces plaques représentent plus précisément les numéros de carrés et les numéros de concessions.

Dernièrement, certains numéros ont été arrachées des tombes tout comme les piquets indiquant les numéros de carrés. Ils ont été remis en place.

Prochainement, un plan détaillé indiquant l'emplacement précis de chaque sépulture sera affiché à l'entrée de chaque cimetière.

Afin de permettre à chacun de pouvoir se repérer, nous vous demandons donc de ne pas retirer les numéros qui ont été installés.

Mr Mingot se tient à votre disposition pour toute question via le secrétariat de la mairie.

Infos mairie

LE PORTAIL DE LA MAIRIE NESLES



Enfin ! Le portail de la mairie de Nesles a été changé.
Le choix du portail est corrélé au fait du classement de la zone par les Monuments Historiques.

LE PORTIQUE DU STADE DE LUMIGNY



Remplacement des portiques de limitation de hauteur au stade de Lumigny.

CALENDRIER 2023/2024 DES MANIFESTATIONS

DATES À RETENIR :

- **Samedi 25 novembre** : BOURSE AUX JOUETS & BRADERIE (*Nesles*) Initiative mairie
- **Samedi 9 décembre** : SORTIE DE FIN D'ANNÉE DES ANCIENS (*Provins*)
- **Samedi 16 décembre** : MARCHÉ DE NOËL (*Lumigny*) - Initiative mairie
- **Mercredi 10 janvier** : REPAS DE FÊTE DE L'AMICALE DES SÉNIORS - (*Prieuré de Lumigny*)
- **Judi 25 janvier** : GALETTE DES ROIS DE L'AMICALE DES SÉNIORS - (*La Vignotte*)

LES CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE 2023

Après le traditionnel dépôt de gerbes aux monuments aux morts de nos villages, les élèves de l'école ont lu des extraits de lettres de poilus mais également celle d'un soldat allemand. Ils ont ensuite entonné le Marseillaise sous la direction de leurs enseignants.



LA FÊTE DE LA NATURE



VOL DE PLANTES DANS LES CIMETIÈRES



Peu avant le week-end de la Toussaint, tous les chrysanthèmes du cimetière d'Ormeaux et une jardinière au cimetière de Nesles ont été volés !

Nous ne débattons pas sur les motivations des malfaissants..

Mais nous regrettons que ce type de vol arrive sur notre commune.

En revanche nous souhaitons vivement que la pose de caméras de surveillance dans nos villages découragera les auteurs de ce genre de méfaits.



ÉDITION 2023 DU NESLES BIKE



Sous le soleil... exactement ! Cette nouvelle édition s'est passée dans la joie et la bonne humeur. Avec les bikers, difficile qu'il en soit autrement !

Alors on discute bécane, on rêve bécane et on refait le monde à bécane avec les nombreux exposants. Et entre le vrombrissement des moteurs et la musique, on se boit une petite mousse... Parce que ce week-end là !

L'ANTENNE DE L'ÉGLISE

Afin d'améliorer la couverture sur le village de Lumigny, nous avons négocié avec l'opérateur Free mobile, la mise en place d'une antenne téléphonique dans la tour du clocher de l'église St Pierre. Les travaux sont aujourd'hui terminés.

Infos mairie

LES 20 ANS DE L'ÉCOLE MATERNELLE DES ÉCUREUILS



Il faut savoir que sur l'emplacement de cette école existait le lavoir de Lumigny, probablement construite en 1909 comme l'attestent les archives historiques de la commune (*remerciements à l'association « Histoire et Patrimoine » pour leurs recherches*).

Puis en 1960, ce lavoir a été remplacé par une salle polyvalente qui a accueilli durant 40 ans des activités diverses : animations jeunesse, réunions associatives, projections cinématographiques et fêtes et cérémonies.

Les classes de maternelles étaient réparties dans l'annexe de la mairie de Lumigny et dans l'école d'Ormeaux.

Mais les effectifs étaient tels (*plus de 75 enfants*) qu'il n'était plus possible d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

C'est sur l'initiative de l'ancien maire Philippe Levaux, qu'il a été décidé de construire une nouvelle école à la place de la salle polyvalente de Lumigny, dont l'architecture a, par ailleurs, été conservée.

Inaugurée en septembre 2003, cette école peut accueillir 3 classes et dispose d'un dortoir et d'une grande salle de motricité.

HORAIRES MAIRIE

Lundi : de 9h00 à 12h00

Mardi : de 9h00 à 12h00

Mercredi : de 9h00 à 12h00
& de 14h00 à 17h00

Fermé le jeudi.

Vendredi : de 14h00 à 17h00

Les 2^{èmes} samedi de chaque mois :
de 9h00 à 12h00

Possibilité de prendre rendez-vous en dehors de ces heures d'ouverture.

DÉJECTIONS CANINES



**Merci de ramasser
les crottes de
votre chien**

Suite à plusieurs plaintes des habitants de Nesles, une nouvelle poubelle à déjections canines va être posée à Nesles au niveau de la Mairie.

LES TRAVAUX DU PONT DE LA ROUTE DE BERNAY



Nous allons déposer une nouvelle demande de subvention auprès de l'État qui viendra compléter les subventions déjà demandées au Département.

À savoir :

- 3 fois 35 000 euros de subventions acquises auprès du Département.

- Et une subvention complémentaire de 150 000 euros auprès de l'État.

Le coût total de la réfection étant de : 319 000 euros HT.

AU SUJET DU TERRAIN DE BOULES D'ORMEAUX...

Début septembre des utilisateurs du terrain de boules d'Ormeaux ont eu une soirée arrosée/agitée !

Les éclats de voix d'une bagarre entendus aux quatre coins du village, un verre plein de rhum abandonné sur un banc, une poubelle remplie de bouteilles d'alcool (*le container à bouteilles est de l'autre côté du grillage...*), d'un tee-shirt maculé de sang et pour finir un véhicule a généré de nombreuses ornières dans l'espace laissé en herbe le rendant impraticable !

Pour information ce lieu est également le terrain de sport des enfants du village et pour mémoire le comité des fêtes a mis beaucoup d'énergie à sa construction pour en faire un lieu convivial...

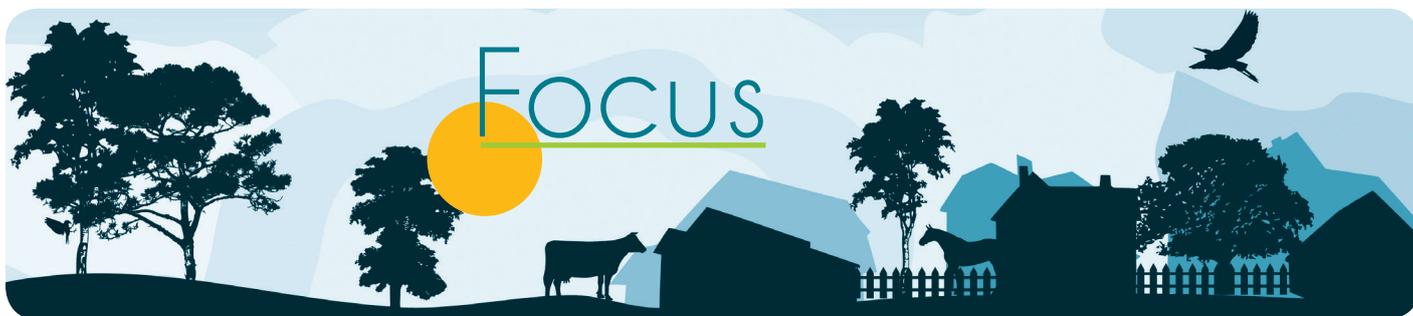
Merci de bien vouloir le respecter !



LE «FORUM DES ASSOS»

Très beau ! très chaud !
L'année prochaine nous le ferons en même temps que la kermesse, fin juin.





L'ÉGLISE DE NESLES

Dans le cadre des premières études pour la restauration de l'église de Nesles Notre-Dame de l'Assomption, nous vous proposons de faire plus ample connaissance avec son histoire.

Cette église ayant été classée en 2005 au Patrimoine National des Monuments Historiques, nous disposerons, pour la réalisation des travaux, de l'accompagnement technique et financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), de la Région Ile-de-France et du Département de Seine-et-Marne.

Pour ce faire, nous avons mandaté le cabinet d'architectes patrimoniaux NASCA pour la réalisation d'un pré-diagnostic sur les parties à restaurer et la méthodologie à mettre en œuvre pour préserver l'édifice.

Leurs recherches, avec l'appui de l'association communale « Histoire et Patrimoine », nous apprennent le contexte historique entourant ce site unique très apprécié des historiens :

L'origine du développement du bourg de Nesles est certainement lié à l'établissement de la cité gallo-romaine de Lumigny, il est évoqué pour la première fois en 946, sous le nom de « Naslei », qui trouverait ses origines étymologiques dans le bas latin nevia, signifiant « terre nouvellement défrichée ».

Coût estimatif des travaux :
1 801 274,14 € HT

Subventions escomptées :
1 441 019,31 € (80 %)

Durant le Moyen-Âge, le village est situé à la limite entre le Domaine Royal et le Comté de Champagne. Par sa position stratégique, il est le lieu de nombreux conflits et est exposé aux affrontements entre le roi de France et le comte de Champagne.



Selon l'historien, Jean Hubert, la création du prieuré Saint-Laurent, puis de la paroisse s'inscrivent dans cette période conflictuelle.

On notera que dans le livre des vassaux du Comté de Champagne et de Brie, il est fait mention de l'existence d'une ancienne forteresse encerclant le prieuré, témoignant de la fonction militaire de ce dernier.

Au XII^{ème} siècle, le territoire de la paroisse de Nesles se pare d'une église, édifiée en extension de la chapelle du prieuré Saint-Laurent, et d'une seconde chapelle dédiée à saint Nicaise, toutes deux dépendantes du seigneur de Nesles.

Lors de la guerre de Cent Ans, la forteresse de Nesles fut occupée par les anglais, avant d'être ruinée.

Le prieuré Saint-Laurent a cependant subsisté jusqu'à la Révolution avant d'être vendu, comme bien national, en 1792.

Aujourd'hui, après avoir été peu à peu démantelé, il ne reste que l'église et la ferme attenante.

**LES TRAVAUX SERONT RÉALISÉS
EN 4 PHASES**

PHASE 1 :

Restauration du clocher et du narthex

Les parties extérieures seront traitées en premier, ce qui permettra d'assurer la mise hors d'eau et hors d'air du clocher et du narthex.

Un système de drainage limitera les phénomènes de remontées capillaires. Les intérieurs seront ensuite traités permettant la réouverture de l'édifice au public.

PHASE 2 :

Toiture de la nef & élévation Nord

Restauration des deux versants de couverture, de la charpente et des gouttereaux Nord et Sud, y compris les vitraux et les pignons Est et Ouest. En parallèle les travaux nécessaires à la stabilisation du voûtement de la nef seront mis en œuvre.

PHASE 3 :

Bas côté Sud, chapelle & sacristie

Elle concerne le clos et le couvert du bas-côté Sud, de la chapelle et de la sacristie.

Les extérieurs du bas-côté Sud seront traités en premier, permettant la mise hors d'eau et hors d'air.

Les extérieurs de la chapelle et de la sacristie seront traités dans un second temps.

PHASE 4 :

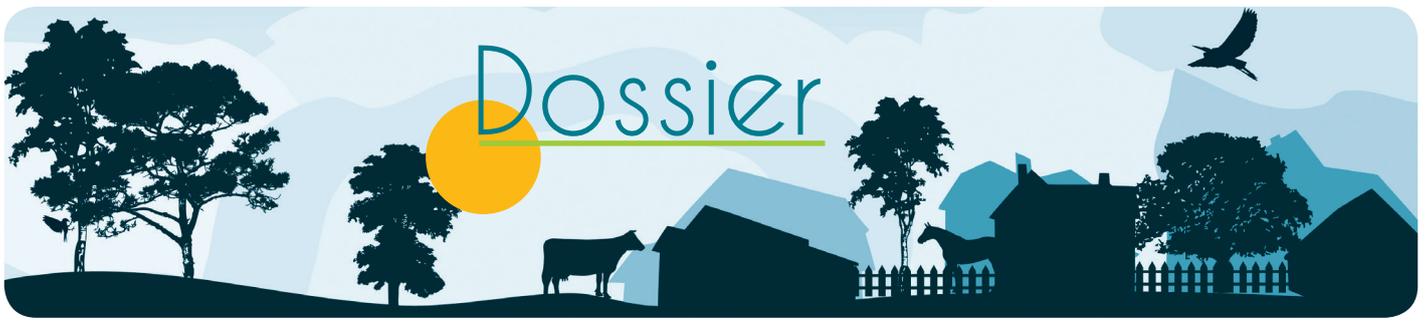
Intérieurs, hors clocher

Elle sera réalisée en deux temps, dans le but de laisser un accès à l'édifice durant les travaux.

La nef sera traitée dans un premier temps puis le bas-côté, de la chapelle et de la sacristie dans un second temps.

Les éléments manquants, brisés ou désorganisés du pavage en tomettes seront repris. Il en sera de même pour les carrelages du chœur et de la chapelle. Les parements intérieurs trop altérés, seront refaits à neuf, les autres seront restaurés et rejointoyés.

Les voûtes seront nettoyées et les fissures rebouchées, puis les décors peints seront restaurés et remis en valeur.



SAVEZ-VOUS PLANTEZ LES CHOUX ?

Nos agriculteurs oui ! Et pas seulement les choux... mais pleins d'autres cultures. Nous avons choisi de vous présenter nos agriculteurs et l'agriculture qu'ils pratiquent pour mieux les connaître et mieux apprécier le terroir dans lequel nous vivons.

*C'est quoi un agriculteur ?
Ou plutôt c'est qui ?*

Avant on disait paysan ce qui veut dire celui qui habite la campagne et cultive la terre, mais paysan c'est devenu péjoratif... Maintenant on dit agriculteur ce qui veut dire celui qui cultive un champ... Soit !



Ce sont des femmes et des hommes courageux qui ne ménagent pas leur peine, qui sortent par tous les temps pour s'occuper de leurs champs, qui roulent sur chemins et routes avec des machines énormes et très colorées, qui ont des roues boueuses de la taille de nos voitures. Forcément ça calme ! Ou pas...

Une agricultrice rapporte qu'ayant laissé passer un automobiliste par courtoisie, celui-ci l'a insultée !

A l'époque des paysans c'était un métier manuel aujourd'hui il est facilité par les nouvelles technologies.

C'est vrai qu'à la place d'exercer un seul métier il en pratiquent presque dix. Tout le monde verra le gain de temps...

A l'époque des paysans on apprenait le métier des anciens ainsi que dans les almanachs agricoles.

Aujourd'hui les agriculteurs sont formés en école, puis en formation continue aux différents aspects de leur métier.

LES MÉTIERS DE L'AGRICULTEUR

Être son propre patron implique une diversité de tâches :

Il doit être :

- Agriculteur
- Mécanicien/technicien
- Comptable
- Gestionnaire
- Agronome
- Économiste
- Informaticien

Mais s'ils ont en permanence l'oeil sur la montre, l'ordinateur et le bulletin météo, l'avantage le plus fréquemment cité par les agriculteurs c'est le contact permanent avec la nature.

En tant que chef d'entreprise, l'agriculteur est un créateur d'emploi et son activité a un fort impact sur l'économie nationale, mais aussi sur notre santé et sur notre environnement. Il est le garant de la fertilité de la terre et de la nourriture que nous mangeons.

Pour assurer la pérennité de son activité, l'agriculteur doit savoir prévoir les aléas climatiques, mais il est quasiment impuissant face à la grêle, aux vents violents, aux tempêtes ou à l'invasion d'insectes et autres ravageurs sur ses cultures...



Un tracteur des années 50 est presque aussi gros que la roue d'un tracteur actuel et roule à la même vitesse qu'une automobile...

Agriculteur est une profession qui exige un investissement personnel important, ainsi que de nombreuses autres compétences.

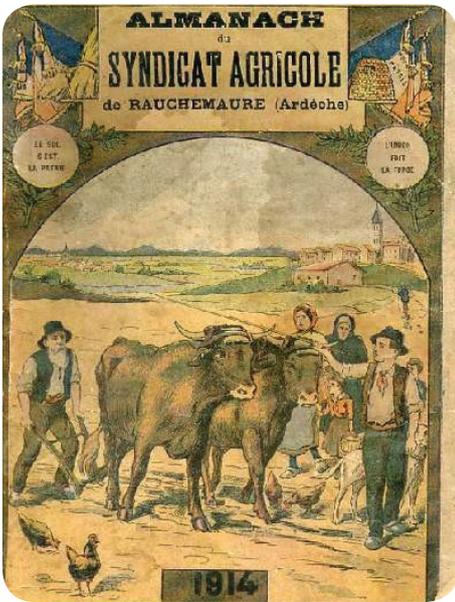
Il faut avoir à cœur de prendre soin de la terre, avoir de solides connaissances en sciences naturelles, des qualités commerciales et de gestionnaire, une capacité d'adaptation et de la persévérance pour répondre aux défis du métier, une bonne résistance physique, de la rigueur et enfin le sens de l'organisation.

Ils ne doivent pas compter sur des heures fixes et régulières, car ils doivent s'adapter à la nature et à son rythme.



Si le métier d'agriculteur est souvent synonyme de retour aux sources et de vie en plein air, nous espérons que cet article vous aura fait découvrir que ce n'est que la partie visible de l'iceberg...





Il faut également savoir que les multiples contraintes liées à l'agriculture impliquent souvent une aide additionnelle apportée par les autres membres de la famille.

DIS, POURQUOI ?

Les agriculteurs travaillent dès l'aurore, parfois jusqu'à la nuit tombée et le week-end...

Parce que les aléas climatiques, les obligent parfois à accélérer le mouvement pour ne pas perdre leur récolte.

Par exemple en prévision d'une semaine de pluie un agriculteur a dû travailler, sur une semaine, de 04h00 du matin à 22h00.

Si un agriculteur moissonne de nuit c'est pour ne pas mettre le feu à son champ et à la campagne environnante, quand les températures sont trop élevées.

Parce qu'une lame qui heurte une pierre et l'étincelle produite peut démarrer un feu...

Quand à l'enlèvement des betteraves blanches, les horaires sont fixés par les unités de transformation, les agriculteurs n'ont pas la main...

Tôt le matin et tard le soir, il y a plus d'humidité dans l'air, les pores des plantes sont plus ouverts, cela permet de diminuer les doses de produits phytosanitaires.

Pour la petite histoire un maraîcher qui a voulu traiter plus naturellement s'est fait prendre à partie car son exploitation sentait l'oeuf pourri après un traitement écologique au cuivre...

ILS SONT EN BIO....

LA FABRIQUE VÉGÉTALE et son agroforesterie



A la Fabrique Végétale de Lumigny on cultive la diversité à tous les étages ! Au travers des cultures : blé, colza, tournesol, chanvre, lentilles qui sont transformées sur place.

Les plantes médicinales, elles aussi sont transformées ou distillées sur place.

Toute la production est vendue dans leur boutique. Depuis peu un panier maraîcher est proposé à la vente chaque vendredi.

Et nouveauté, l'exposition «Cultiver la diversité» ouverte aux horaires de la boutique. <https://lafabriquevegetale.fr/>

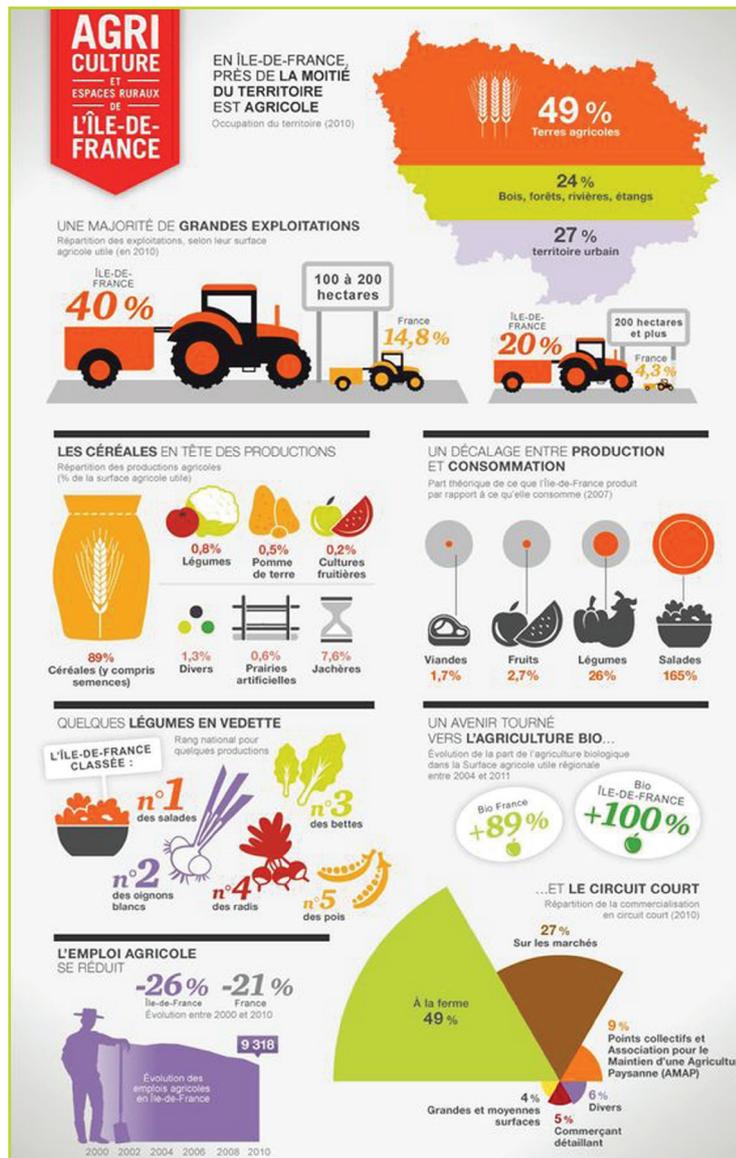
LE DOMAINE DE GUERLANDE - Lumigny

La production de sève de bouleau bio, fraîche et depuis peu lactofermentée, permet de valoriser un long patrimoine familial. La forêt de Guerlande étant une zone protégée toutes les précautions sont prises pour respecter les arbres. (la production ne nécessite pas d'abattage)

La récolte est artisanale. <https://naturedeguerlande.fr/>

LA CUEILLETTE DE LUMIGNY

Allez jeter un oeil... Certaines de leurs productions sont bio ! <https://cueillettedelumigny.fr/>



LES DIFFÉRENTES CULTURES



Centre de loisirs



« Après une fin d'année scolaire marquée par un super moment partagé, autour d'un spectacle et d'un barbecue au centre de loisirs, entre familles, équipe municipale, équipe d'animation et en présence de Mme le Maire, les enfants ont vécu un été sous le signe de l'aventure !

Koh Lanta et Jumanji, veillées et sorties, activités et jeux collectifs, ont rythmé la vie du centre pendant 4 semaines. Bien que la météo ne fût pas toujours au rendez-vous..

Chacun a cependant pu profiter, à son rythme et dans la bonne humeur ! ».



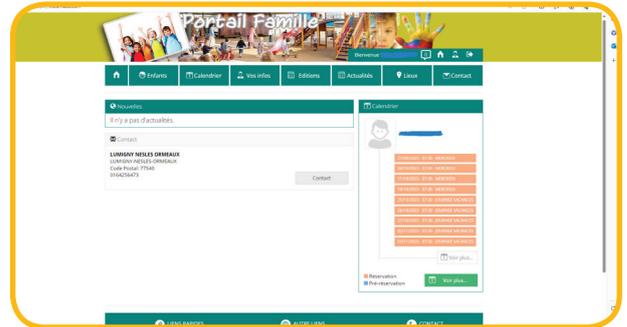
Centre de loisirs

LE CHÂLET DU CENTRE DE LOISIRS



Avec cet abri de jardin nous pourrons poursuivre l'aménagement du centre de loisirs. Ce dernier pourra stocker le matériel extérieur et sportif tout en offrant à l'équipe d'animation des possibilités de réaménagement du préau.

LE NOUVEL ESPACE FAMILLE



Un nouveau portail famille vous permet désormais d'effectuer toutes vos réservations via le lien :

<https://lno.e-neos.com/>

Une fois identifié, vous arriverez sur la page d'accueil (photo), il vous suffira alors de cliquer sur le calendrier, puis de sélectionner l'activité désirée pour valider votre pré-réservation.

LA NOUVELLE ÉQUIPE DU CENTRE DE LOISIRS



LA SOIRÉE D'HALLOWEEN DU COMITÉ DES FÊTES

Un très grand succès !
Des rires,
des bonbons...
Une belle fête
et un moment convivial



LA KERMESSE DES ÉCOLES

Pour clôturer cette belle année scolaire et comme tous les ans, l'association des parents d'élèves a organisé une kermesse pour les enfants du village.

Ce fut aussi l'occasion de proposer un spectacle musical aux familles, travaillé et répété avec un intervenant spécialisé durant toute l'année.

La joie et la bonne humeur était au rendez-vous !

Nous espérons vous voir nombreux pour la prochaine édition le 29 juin 2024.



Infos vertes

Le renard... Nuisible or not nuisible ? Telle est la question ! Et si la vérité était invible pour les yeux... Parce qu'en fait on ne voit bien qu'avec le coeur...



ACCUSÉ RENARD, LEVEZ-VOUS !

- Qu'avez-vous à dire pour votre défense ?

- 963 500 personnes qui ont un permis pour me tuer m'accusent de tous les torts, 1 310 000 votants pour le parti animaliste me défendent bec et ongles...

Alors quand je me promène dans la campagne sur les 63 239 037 français qui ne se sont pas exprimés à mon sujet, à qui puis-je faire confiance ?

Quand je vous entends parler de surpopulation humaine, je n'en crois pas mes oreilles pointues !

Moi que l'on accuse de trop me reproduire de « pulluler » mais nous savons nous autoréguler sans l'intervention de l'homme, le nombre de renardeaux par portée s'adapte chaque année à la quantité de proies disponibles sur notre territoire.

On m'accuse de manger des espèces protégées, comme la perdrix grise, espèce patrimoniale en déclin...

Je le jure c'est pour ma part uniquement par manque d'information !

En revanche j'en ai croisée une morte touchée par un plomb de 2,5 mm, du calibre n°7 me semble-t-il...

Sûrement tué par un étranger, lui aussi, mal informé !

C'est vrai que je mange des lagomorphes (*les lapins et les lièvres pour les non-initiés*) je le confesse humblement...

Mais les humains aussi aiment les manger ! C'est peut-être là que ça coïncide... ma patte dans un piège...

Pour ma défense, je ne les tue que pour nourrir ma famille et moi-même, ce n'est pas un divertissement, c'est pour nous une question de survie !

Mais nous aimons aussi les rongeurs de tous poils, nous en mangeons plusieurs milliers par an et selon les saisons des lombrics, des limaces, des amphibiens, des insectes, des fruits, des oiseaux, des charognes...

Le renard est un maillon indispensable de l'éco système dans lequel il vit

- Vous oubliez les poules !

Accusé Renard.

- Je sais... c'est un sujet épineux...

Mais Monsieur le juge vos enfants ont-ils déjà crié famine ?

Il vous faut savoir qu'un couple de renard peut accepter sur son territoire, en plus des jeunes de l'année, des jeunes des années précédentes ou un vieux parent.

- La cour entend vos arguments, accusé Renard. Poursuivez.

- Votre honneur je voudrais revenir sur le sujet des rongeurs...

En premier lieu nous aidons votre agriculture en mangeant nombre de rongeurs, affamés et particulièrement prolifiques (*alors là oui on peut dire que ça pullule !*) qui amputent les récoltes et qui de surcroît minent le sous-sol des champs. (NDLR : reportage sur la chaîne du Sénat).

D'autre part on nous accuse de transmettre l'échinococcose.

Je m'insurge en faux !

Car j'ai appris par une renarde domestique (*Bibiche*) qui a accès à internet...

que les rongeurs sont des hôtes dit « intermédiaires » (*comme les humains*) qui ingèrent des œufs parasites en consommant des végétaux souillés par des excréments infestés.

Les œufs ingérés donnent naissance à une larve d'échinococcoque qui se développe au niveau du foie ou des poumons des hôtes intermédiaires. Et quand nous mangeons des rongeurs infestés et bien nous clôturons le cycle de l'échinococcoque.

Voilà en fait toute l'histoire.

(NDLR : selon le Ministère de la Santé on référence moins de 30 cas par an) Et toujours par mon amie Bibiche je sais

que le fait que nous mangions à peu près 8000 rongeurs (*et leurs tiques*) par an vous aide dans votre lutte contre la maladie de Lyme !

(NDLR : le nombre de cas de la maladie de Lyme a augmenté au cours des dernières années, passant de 27 000 en 2016 à plus de 67 000 en 2020 - Chiffres sources : Ministère de la Santé)

Encore une chose votre honneur...

Laissez en paix mon ami blaireau, lui aussi mange des rongeurs !

Alors 600 000 renards tués par an... parce que l'humain a dérégulé les écosystèmes qui l'héberge, est-ce vraiment la meilleure stratégie ?

- Merci accusé Renard.

Le jury va se réunir pour délibérer en son âme et conscience...

À RETENIR : les renards ont légalement accès aux centres de soins habilités, (comme Faune Alfort) contrairement aux espèces dites « nuisibles » !

L'ÉCHINOCOCCOSE

Appliquer les mesures de prévention dans les zones infestées (*le Nord-Est de la France et le Massif central*)

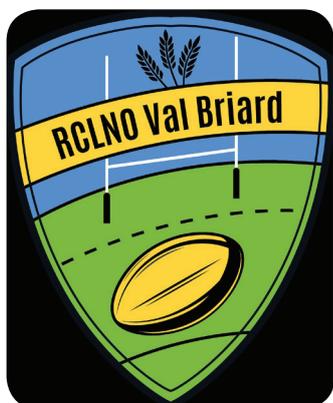
- Consommer cuits à plus de 60°C les plantes, légumes et fruits poussant au sol
- Se laver les mains soigneusement après des travaux de jardinage, après tout contact avec les animaux familiers et avant chaque repas
- Vermifuger plusieurs fois par an chiens et chats avec un produit spécifique contre ce parasite.

LA MALADIE DE LYME

Dans les 30 jours qui suivent une piqûre, peut apparaître un érythème migrant, sous la forme d'une plaque rouge et arrondie qui s'étend en cercle autour de la zone piquée puis disparaît en quelques semaines à quelques mois. L'évolution est très favorable lorsque la maladie est diagnostiquée et traitée précocement.

Un traitement antibiotique de 2 semaines est recommandé. En l'absence de traitement, peuvent survenir de graves troubles articulaires, neurologiques ou cutanés.

LE CLUB DE RUGBY



En septembre 2022, la commune de Lumigny a vu naître le RCL-NOVB (*Racing Club Lumigny Nesles Ormeaux Val Briard*), le seul club de rugby amateur du secteur.

Son Président et fondateur Nicolas Seguin est un ancien joueur du club de Champs sur Marne (77).

L'idée est venue en voyant le terrain de football inoccupé.

Son Président a souhaité faire connaître ce sport cher à ses yeux et en faire profiter les habitants.

La commune a soutenu cette initiative.

Ce jeune club a vu son nombre d'adhérents doublé lors de sa 2^{ème} année.

En effet, lors de la 1^{ère} année, le club comptait 11 adhérents âgés de 5 à 16 ans. Cette année, ce n'est pas moins de 23 enfants inscrits ainsi que 8 adultes.

Le club grandit avec ses idées, tels que la diffusion de la coupe du monde de rugby 2023 sur le stade, le club est également le terrain d'accueil des jeunes joueurs sélectionnés pour les entraînements des sélections interdépartementales et régionales.

Plusieurs manifestations sont en étude pour les temps à venir.

Un grand merci à la commune, aux adhérents et également aux bénévoles sans qui cette belle aventure n'aurait pas vu le jour.

Vous pouvez contacter :
Nicolas Seguin au : 06 10 42 00 52

NAISSANCES :

Lumigny

SAVOURET Capucine, Adèle, Louison
le 24/05/2023

Nesles

LE KASSIM Mohammed le 04/07/2023

MARIAGES :

Lumigny

Le 12/08/2023 : Melle CLAUDEPIERRE
Alexandra, Gertrude, Thérèse
et Mr MIGNOT Christophe Romain

DÉCÈS :

Lumigny

Mr CHAMPION Jean-Luc le 07/06/2023
Mr TAVARES BRITO Manuel le 13/06/2023
Mr MAGNIEZ Daniel le 25/07/2023
Mr MONSTARD Robert, Jacques le 14/07/2023
Mme RALIOSA Jelinne le 12/06/2023

Ormeaux

Mr OSWALD Christian le 27/05/2023
Mr LEITIENNE Vincent, Nicolas, François
le 18/07/2023
Mr JEAN Philippe, Maurice, Albert
le 01/09/2023
Mme CLOUD Geneviève, Céline, Marie
le 07/09/2023

MAIS D'OÙ VIENT LE NOM DE MA RUE ?

Merci à l'association Histoire et Patrimoine de Lumigny-Nesles-Ormeaux et à Monsieur Marc ROSSI,

Nesles sera évoqué pour la première fois en 946, sous le nom de Naslei, il évoluera au fil des siècles et prendra diverses formes telles que : Nivigella ou encore Neelle, trouvant ses origines étymologiques dans le bas latin neviale, qui signifie «terre nouvellement défrichée».

Aux 12^{ème} et 13^{ème} siècles, plusieurs seigneurs du village portant le nom de Gilbert, ce nom sera accolé au toponyme d'origine pour former Nesles-la-Gilberde...

Rue de la Dîme :

Elle doit son nom à un bâtiment, souvent une grange, où était entreposée la collecte de cet impôt destiné à l'Église. Souvent payé en nature, il correspondait environ à un dixième des productions agricoles, artisanales, ou autres.

La dîme fut abolie à la révolution française.

Rue de La Fortelle :

Fortelle qualifie une petite forêt. C'est sur le site de La Fortelle, actuel Parc des Félines, que s'écrivirent à partir du 14^{ème} siècle les plus belles pages de l'histoire de Nesles-la-Gilberde.

Rue des Grès :

Appellation provenant du toponyme la fontaine des Grès. Grès a pour origine le nom Grez. Les seigneurs de Grez ou Gretz possédaient un fief à Nesles, c'est sur son emplacement que fut construite, plus tardivement, une tuilerie !

Rue de la Tuilerie :

Cette ancienne tuilerie est citée sur l'aveu Vassal de janvier 1785, sous le nom de tuilerie des Grez.

Rue du Mée :

La mée (le) désignait une exploitation rurale médiévale.

Rue Ira et Édita Morris :

Anciennement rue de l'Église, elle fut rebaptisée aux noms de ce couple d'écrivains vivant au petit Trianon de Nesles.

À Édita nous devons le livre les fleurs d'Hiroshima abordant l'utilisation de l'arme atomique...

Rue du Mont :

Mont (*hauteur*) dans notre région sans relief, la moindre éminence est parfois nommée ainsi.

Sur un aveu de 1684, concernant Nesles-la-Gilberde, on retrouve les toponymes : le Mont, le haut du Mont et le marais du Mont.

Dans le prochain bulletin nous continuerons à découvrir la très riche histoire de nos villages, avec l'association Histoire & Patrimoine.

Infos villages

LES MACHINES À PAINS

ELLES SONT DE RETOUR !

Et une petite nouvelle à Ormeaux...



Infos pratiques



La Mission Locale de la Brie et des Morins de Coulommiers, est un service public de proximité qui accompagne les jeunes de 16 à 25 ans.

Elle offre un suivi personnalisé pour l'emploi, la formation, le logement et la santé, et suit environ 2600 jeunes par an.

Pour plus d'informations, contactez :

le 01 64 20 76 59

ou visitez mlbriemorins.fr.

MENTIONS LÉGALES :

Directrice de publication :

Pascale Levallant

Responsable rédaction & mise en page :

Marie-Pierre Tosi-Duval

Mairie de Lumigny-Nesles-Ormeaux

3 Place de l'église 77540

Imprimer par nos soins

Ne pas jeter sur la voie publique

NOUVELLE ENTREPRISE (GOURMANDE)



Bonjour !

Nous sommes Alexandre et Irène. Nous sommes mariés avec 3 enfants et avons emménagé à Rigny en 2019. Alexandre est cuisinier depuis 20 ans et il est passionné par son métier.



Nous avons tous les 2 souhaité créer quelque chose ensemble et l'idée d'Alex Perk a jailli.

Nous avons décidé d'ouvrir notre Foodtruck pizzas avec pour thème «le Central Perk».

En effet, nous adorons la série Friends et c'était l'occasion de mettre notre «pâte» dans l'entreprise. Alexandre a choisi de faire sa pâte lui-même. Une pâte fraîche, façonnée à la main et de qualité.

Pour ce qui est des ingrédients, nous achetons local dès que cela est possible et nous avons donc un partenariat avec la ferme de moneuse (située à Dagny en Seine et Marne).

Retrouvez-les chaque mercredi de 18h00 à 21h00 au stade de Lumigny

LES NOUVEAUTÉS DU PARC DES FÉLINS...



Suite à la reprise des Parcs Zoologiques du village par Hugo Jardin le neveu du fondateur, nous lui avons demandé ses projets : «Il y a, bien sûr, la construction de l'hôtel « Le Royaume des lions » qui avance comme prévu et pour lequel nous maintenons une date prévisionnelle d'ouverture l'été prochain.

En ce qui concerne les parcs zoologiques en eux-mêmes, plusieurs décisions importantes ont été prises :

La première, est le rapatriement de l'ensemble des primates actuellement hébergés sur Terre de Singe, vers la partie principale du parc. Nous avons effectivement 75 hectares sur ce domaine (dont encore 35 non exploités ...).

Des aménagements vont être entrepris pour les y intégrer de façon harmonieuse et par regroupement géographique.

Ceux-ci seront fait l'hiver prochain. Il en découlera la fermeture du parc « Terre de Singes » à proprement parlé. Le devenir du site étant lié à une décision collégiale, je ne peux actuellement vous en dire plus... Il se peut tout simplement que le terrain soit rendu à son propriétaire.

Nous allons nous centrer sur le parc principal afin de réduire les coûts

d'exploitation qui rendent difficile l'activité du site et son potentiel de développement.

La seconde décision est de continuer à diversifier les espèces présentées dans les prochaines années.

Et en 2024 le parc devient le « Lumigny Safari Réserve ».

Je ne peux vous dévoiler précisément le nom des espèces qui arriveront dans un futur proche mais globalement, sachez que nous travaillons à l'accueil de grands herbivores, d'ursidés et de canidés...

Les félins resteront bien présents car ils sont l'essence même du parc et je veux rester fidèle à ce concept.

Pour la réouverture, le 1^{er} février 2024, nous avons déjà entrepris des travaux de réfection de la place centrale, des travaux de thématisation dans les décors du hall de caisse, de la boutique et du restaurant.

Mais aussi une nouvelle promenade surélevée chez les guépards et les singes géladas.»

Hugo Jardin sait pouvoir compter sur toute son équipe pour l'aider à mener à bien ces beaux projets pour le Lumigny Safari Réserve et tous ceux qui suivront...